



Date de Convocation	Présents	Dont suppléant(s)	Pouvoir(s)	Absent(s) excusé(s)	Absent(s)	Vote(s) pour : 9 Vote(s) contre : 0 Abstention(s) : 0
18 septembre 2020	8	0	1	2	0	

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

### Séance du 25 septembre 2020

Sous la présidence de Monsieur Julien VICK président du Syndicat des Eaux de la Région Messine

#### Point n°6 : Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Le Comité Syndical :

VU l'arrêté préfectoral du 14 décembre 2017 portant création du Syndicat des Eaux de la Région Messine,

VU l'article L. 1411 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que l'élection de la commission d'appel d'offres doit intervenir au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

#### DECIDE

- DE PROCEDER à l'élection d'une commission d'appel d'offres de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants
- DE PREVOIR que le dépôt des listes se fera en cours de séance et remise entre les mains du Président
- DE PRENDRE ACTE du dépôt de la liste suivante : LISTE COMMUNE
- DE CONSTATER à l'issue du vote le résultat obtenu par la LISTE COMMUNE :9 voix
- DE PROCLAMER en conséquence élus :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
LISTE COMMUNE	M FREYBURGER Mme LAPOIRIE M STAUDT M BALLARINI M KURTZMANN	M VALDEVIT M HASSER M WEINBERG M EHLINGER M PIERRET

- DE DIRE qu'en cas de démission ou de vacance, il sera pourvu au remplacement d'un membre titulaire par le membre suppléant venant après le dernier titulaire élu

Le Président du SERM

  
Julien VICK